



www.justice.gouv.fr

Paris, mardi 26 avril 2016

COMMUNIQUE DE PRESSE

Installation de l'Observatoire de la récidive et de la désistance

Jean-Jacques URVOAS, ministre de la Justice, garde des Sceaux, a installé ce mardi matin l'Observatoire de la récidive et de la désistance ; un observatoire appelé de leurs vœux par les précédents gardes des Sceaux, créé par un décret du 1er août 2014, et dont les membres ont été nommés par arrêtés des 14 et 19 janvier 2016.

Présidée par Mme Henriette CHAUBON, haut magistrat, conseillère à la chambre criminelle de la Cour de cassation, l'instance est composée de 17 membres (dont des élus nationaux et locaux, des représentants des milieux scientifiques et universitaires et des magistrats).

L'observatoire a pour objectif d'analyser scientifiquement et statistiquement les causes ou facteurs de récidive et de désistance, terme désignant une sortie de délinquance. Ces analyses sont nécessaires et attendues pour une meilleure appréhension de ces comportements.

Les recherches se tiendront en toute indépendance.

Les services du ministère de la Justice seront « totalement disponibles », a assuré le garde des Sceaux, pour mettre à disposition de l'Observatoire les études statistiques nécessaires à ses travaux.

Ainsi, un rapport des travaux et des projets de l'Observatoire sera publié annuellement afin de contribuer à la diffusion de connaissances dans le débat public. Le ministre a souligné « la pédagogie indispensable » dans laquelle s'inscriront ces travaux.

Par ailleurs, à cette occasion, le garde des Sceaux a annoncé une nouvelle méthode de publication des statistiques de l'activité pénale de la justice. Désormais, elles seront publiées trimestriellement sur le site internet du ministère de la Justice, [ici](#).

Ces diffusions répondent à l'exigence de transparence de l'action publique, due aux justiciables, que Jean-Jacques URVOAS tient à respecter depuis son arrivée à la Chancellerie.

Contacts presse – Cabinet du garde des Sceaux
01 44 77 63 15 secretariat-presse.cab@justice.gouv.fr

 [@justice_gouv](https://twitter.com/justice_gouv)